

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0029363

53989

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5879

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SIKAR

DAUKA

Date de naissance : 25.05.53

Adresse :

Tél. : 06 64 50 6836

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08.10.2010

Nom et prénom du malade : SIKAR ASIKAR

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Articulage

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Signature : 08/10/2010

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/20	C1		300	<i>David RAMI RHU TOLOGUE INSTITUT ST JACQUES TUNIS 2020</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Pharmacie El Matar</i> <i>El Matar, Tl. 922026 Casablanca</i>	 <i>06/10/2020</i>	 <i>774.40</i>

## ANALYSES - RADIOPHARMACEUTICALS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

The diagram shows a 16x16 grid of nodes, each labeled with a number from 1 to 16. The nodes are arranged in a specific pattern: the top row has nodes 1, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16; the bottom row has nodes 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1. The grid is centered at the origin (0,0) of a coordinate system. The horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The vertical axis is labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The grid is bounded by a dashed line.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

# DOCTEUR SAÏD RAMY

## Spécialiste

Diplômé de la faculté de Médecine de Clermont Ferrand (France)

Ancien interne et assistant des Hôpitaux de France

Enseignant à la haute Ecole de Kinésithérapie (H.E.K)

## Rhumatalogue

Maladie des Os, Articulations, Muscles et

Colones vertébrale

Radiologie Osseuse



الدكتور سعيد الرامي

(اختصاصي)

خريج كلية الطب بالجامعة نيراث فرنسا

طبيب ماهر سابق مستشفيات فرنسا

أستاذ بالجامعة العليا

للتربيتين الطبي

## أمراض الروماتيزم

العظام الناصل، المضلاع

المياد القوي للرجل

النفع بالأشعة

Casablanca, le 8/10/20

1<sup>er</sup> SIKAR NAIKA  
193,60 x 4 = 774,40  
- Fosavance 5600 : sup 1/8ème 3/4 h  
avant le petit déjeuner



GSM : 0661 42 78 23

39 زنقة عمر السلاوي الطابق الثاني رقم 6 المركز التجاري ترقق الدار البيضاء - الهاتف : 0522 26 68 78

39, Rue Omar Slaoui 2 ème étage N°6 Centre Commercial Taofik - Casablanca - Tél/Fax : 05 22 26 68 78

E-mail : saidram@hotmail.fr



مختبر التحاليل الطبية جنلاب "أم الربع"  
**Laboratoire de biologie médicale Génelab**  
**"Oum Rabiaâ"**

Dr. Mohamed BENAZZOUZ  
 Pharmacien Biologiste

الدكتور بنعوز محمد  
 صيدلاني

Laboratoire certifié par  
**IMANOR**  
 CERTIFICATION  
 N° 2017 CSMQ.04 : 01  
 NM ISO 9001 : 2015

Mme SIKAR MALIKA

Dossier N° :021220-025

Page : 2/2

**BILAN INFLAMMATOIRE ET/OU RHUMATOLOGIQUE**

Valeurs Usuelles

Antériorité

VITESSE DE SEDIMENTATION

Selon le comité international de normalisation en hématologie (ICSH).  
 la mesure de la première heure est suffisante

Première heure : 6 mm/h 3 (01/07/13)  
 (Tech de Westergreen)

Interprétation :

Femme < 50 ans : < 15 mm /h  
 Femme > 50 ans : < 20 mm /h

Deuxième heure : 14 mm/h 10 (01/07/13)

NB : A titre indicatif ci dessus la VS 2ème heure

**ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)**

			Valeurs Usuelles	Antériorité
UREE (Cinétique UV/Beckman Coulter AU 480)	: 0,35 5,83	g/l mmol/l	( 0,17 - 0,43 ) ( 2,5 - 8,34 )	0,21 (08/11/14) 0,39 (30/08/13) 0,28 (01/07/13) ~~~
ACIDE URIQUE (M. Enzymatique Uricase Peroxy/Beckman Coulter AU 480)	: 35,99 214,14	mg/l µmol/l	( 26 - 60 ) ( 154,7 - 357 )	31,75 (01/07/13)
CALCIUM (Arsenazo III/Beckman Coulter AU480)	: 90,05 2,25	mg/l mmol/l	( 88 - 106 ) ( 2,2 - 2,65 )	92,44 (10/03/18)
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase (Cinétique UV/Beckman Coulter AU480)	: 21,08	U/L	( Inférieur à 35 )	19,19 (08/11/14) 22 (01/07/13) ~~~

**ANALYSES DIVERSES**

		Valeurs Usuelles	Antériorité
VITAMINE D-25-Hydroxy-vitD ( 25 OH D2+D3 ) : (Technique ELFA : Vidas)	38,10	ng/mL	23,5 (10/03/18) 20,4 (09/11/16) ~~~

Interprétation: Déficient : <20 ng/mL

Insuffisant : 20 - 29 ng/mL

Suffisant : 30 - 100 ng/mL

Toxicité potentielle : 100 ng/mL

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement*

Dr. Mohamed BENAZZOUZ

Dr. Meriem HAOUANE

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - FERTILITE

أمام مقر الخطوط الملكية المغربية - إقامة أبواب أم الربع - عمارة "س" - الدار البيضاء -

Bd. Oum Rabiaâ - El Oulfa - (en face siège R.A.M) - Résidence Abouab Oum Rabiaâ, Imm. O. - Casablanca

INPE : 097163968 - ICE : 001084109000068 - ت.م. : 35051078 - البقات : 05 22 93 10 61

E-mail : genelab2@gmail.com - Tél. : 0522 93 10 60 / 61 / 0522 90 59 37 / 0661 76 30 68 -